



LES PSAUMES

- XVIII -

1. *Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament publie les ouvrages de ses mains.*

2. *Le jour en fait le récit au jour, et la nuit en donne connaissance à la nuit.*

3. *Il n'est point de discours, ni de langage, dans lequel on n'entende leur voix.*

4. *Leur bruit s'est répandu dans toute la terre ; et leurs paroles jusqu'aux extrémités du monde.*

5. *Il a établi sa tente dans le soleil ; et il est lui-même comme un époux qui sort de sa chambre nuptiale.*

6. *Il s'est élancé comme un géant pour parcourir sa carrière.*

Il part de l'extrémité du ciel,

7. *et il arrive jusqu'à l'autre extrémité ; nul n'échappe à ses ardeurs.*

8. *La loi du Seigneur est sans tache ; elle convertit les âmes ; le témoignage du Seigneur est fidèle ; il donne la sagesse aux petits.*

9. *Les justices du Seigneur sont droites ; elles font naître la*

joie dans les cœurs ; le précepte du Seigneur est lumineux, et il éclaire les yeux.

10. La crainte du Seigneur est sainte ; elle subsiste dans tous les siècles : les jugements du Seigneur sont véritables et pleins de justice en eux-mêmes.

11. Ils sont plus désirables que l'or et les monceaux de pierres précieuses, et plus doux que n'est le miel qui découle des rayons.

12. Car votre serviteur les garde avec soin ; et on trouve en les gardant une grande récompense.

13. Qui peut comprendre ses fautes ? Purifiez-moi de mes fautes cachées,

et préservez votre serviteur de celles qui lui sont étrangères.

14. Si je n'en suis point dominé, je serai alors sans tache, et purifié d'un très-grand péché.

15. Alors les paroles de ma bouche vous seront agréables, aussi bien que la méditation de mon cœur, que je ferai toujours en votre présence.

16. Seigneur, vous êtes mon aide et mon rédempteur.

* * *

Table des matières

Sommaire analytique.....	4
Explications et Considérations.....	5
I. — 1-4.....	5
II. — 5-7.....	6
III. — 8-12.....	7
IV. — 13, 16.....	9

Sommaire analytique

David, contemplant les cieux, le firmament et le soleil comme autant de voix éclatantes qui proclament la gloire de Dieu, est comme ravi en extase, et voit dans les cieux l'image des Apôtres parcourant tout l'univers et répandant la lumière de l'Évangile qui dissipe les ténèbres de l'infidélité, de l'impiété, de l'ignorance et du péché ; dans le soleil, la figure de Jésus-Christ, du Fils de Dieu fait chair, se levant radieux du sein de Marie, comme du lit nuptial où il s'est uni à la nature humaine, et la loi comme le symbole de la lumière dont il est le foyer. Ce psaume est comme la promulgation de la loi évangélique. La grande vérité qu'il veut faire ressortir est celle-ci : La gloire de Dieu éclate dans les œuvres visibles de la création, qui obéissent aux lois qu'il leur a tracées ; mais bien plus admirable encore est la loi morale qu'il a donnée à l'homme.

I. — *Il compare les Apôtres aux cieux, qui proclament la gloire de Dieu et annoncent les œuvres de ses mains (2), a) sans aucune interruption de temps (3) ; b) sans aucune exception de personnes (4) ; c) sans aucune différence de lieu (4).*

II.— *Il fait voir la source de toute lumière en Jésus-Christ, semblable au soleil : a) par la majesté de son éclat, il est le trône de Dieu (5) ; b) par la beauté de son lever, il est plus ravissant qu'un époux sortant de sa chambre nuptiale ; c) par la rapidité et l'immensité de sa course, il est plus fort qu'un géant (6) ; d) par sa chaleur fécondante (7).*

III. — *Il fait l'éloge de la loi, dont les Apôtres sont les prédicateurs, dont Jésus-Christ est la source et l'auteur : 1° elle vient au secours de la foi, en convertissant les âmes, en leur enseignant à fuir le péché et en leur inspirant la sagesse nécessaire à l'acquisition des vertus (8) ; 2° elle soutient l'espérance, en répandant dans l'âme la joie que cause la perspective de l'éternelle béatitude, et en excitant un vif désir de suivre le sentier lumineux dont elle est le terme (9) ; 3° elle donne des ailes à la charité, par la crainte filiale qui retient les âmes dans le devoir, et par un amour non moins filial qui conduit à Dieu pour Dieu seul (10) ; 4° elle attire les hommes à la pratique des bonnes œuvres : a) par son utilité dans cette vie, elle est plus riche, plus désirable que l'or et les pierres précieuses ; b) par sa suavité, elle est plus douce que le miel (11) ; c) par l'excellence de la récompense éternelle qui lui est réservée (12).*

IV. — *Malgré le dessein où il est de garder la loi de Dieu, dessein qu'il vient d'affirmer, David cependant craint les ténèbres des péchés : a) à cause de l'ignorance de l'intelligence, qui ne les connaît pas suffisamment ; b) à cause*

de la faiblesse de la mémoire qui les oublie ; *c*) à cause de la fragilité de la volonté, qui cède aux suggestions mauvaises (13).

V. — *Il désire les dissiper* : *a*) par ses oeuvres, en se séparant des méchants pour être sans tache ; *b*) de bouche, en invoquant, en louant Dieu ; *c*) de coeur, en méditant sa loi (15) ; *d*) par toute sa vie, en mettant son espérance en Dieu seul (16).

Explications et Considérations

I. — 1-4.

v. 1. « Les cieux racontent la gloire de Dieu ; » non pas que les cieux fassent entendre une voix sensible, mais parce que celui qui se sera exercé à méditer les raisons qui ont présidé à la création du monde, et à qui ce langage des cieux aura fait comprendre l'admirable disposition et la magnificence des corps célestes, parviendra ainsi à connaître la gloire du Créateur des cieux. (S. Basile) — Les cieux, les astres, les jours, les nuits, ne disent rien par eux-mêmes, puisque l'intelligence leur manque ; mais le spectacle qu'ils présentent excite l'homme à reconnaître et à célébrer la puissance, la sagesse, la bonté du Créateur. — Voix éclatantes des cieux qui racontent la gloire de Dieu, non par des paroles, mais par leur simple vue, qui persuade et instruit par les yeux. — Livre commun, ouvert sous les yeux de tous, et où les astres, les étoiles, sont autant de lettres d'or qui rendent visibles l'éternelle puissance et la divinité du Créateur du monde. — Malheur des philosophes païens d'avoir connu Dieu par ses créatures, et de ne l'avoir point glorifié comme Dieu. (Rom. I, 21.) — Malheur beaucoup plus grand des philosophes qui, au sein du christianisme et parmi ses lumières, n'étudient les cieux et les astres que pour satisfaire une vaine curiosité. — Lorsque vous contemplez la beauté, la grandeur, l'éclat des cieux, et que, méditant au-dedans de vous-même sur le spectacle magnifique qu'ils présentent à vos yeux, vous louez le Créateur de tant de merveilles, les cieux ont véritablement fait entendre leur voix, et raconté la gloire de Dieu dans le langage qui leur est propre. Comment cela ? tandis que par leur éclat et leur splendeur ils nous élèvent à cette lumière plus belle et plus vive dont Dieu est la source. (S. Chrys. sur *Is XLV.*) — Dans le sens allégorique, les cieux sont les saints apôtres, en qui Dieu habite comme dans les cieux, et qui racontent la gloire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ou la gloire que le Fils a donnée au Père, pendant qu'il était sur la terre. Le firmament, c'est-à-dire leur coeur, transformé en ciel par la confiance au Saint-Esprit, de terre qu'il était précédemment par la crainte. (S. Aug.) — Le langage des cieux est continu ; nuit et jour ils parlent ; le jour par la beauté du soleil, et la nuit par celle de la lune ; et comme les jours et les nuits se succèdent, le Roi-Prophète dit que chaque jour, après avoir accompli sa course, transmet au jour suivant le soin de louer Dieu ; que la nuit aussi, après avoir chanté son hymne, apprend à la nuit suivante la science de louer Dieu. Concert magnifique où le ciel et la terre se répondent et chantent

leur hymne au Créateur. Quel sera l'homme assez insensé pour refuser d'unir sa voix à votre universelle harmonie ! (Bellarm) — Transmission traditionnelle et perpétuelle d'âge en âge du dépôt de la doctrine apostolique et de la prédication évangélique. Les pasteurs, à qui ce dépôt est spécialement confié, doivent avoir, selon la recommandation de saint Paul, deux qualités, être fidèles et capables ; fidèles, pour conserver ce dépôt dans son intégrité ; capables, pour le transmettre sans altération et tel qu'il leur a été transmis à eux-mêmes. (II. Tm. 2, 2.) — Trois caractères de la prédication que font les cieux de la gloire de Dieu, et que doit reproduire la prédication évangélique : 1° ils la prêchent sans relâche ; 2° en toutes sortes de langues ; 3° à toute la terre. — Prédication continuelle, sinon toujours par les paroles, au moins par les exemples. Succession non interrompue de pasteurs qui annoncent la parole de Dieu. — Un prédicateur doit parler en sorte qu'il soit entendu de tout le monde, des ignorants aussi bien que des savants, du peuple aussi bien que des personnes de qualité. — Il doit prêcher dans les villages aussi volontiers que dans les grandes villes, devant un petit auditoire comme devant un auditoire nombreux.

II. — 5-7.

v. 5-7. « Il a placé sa tente dans le soleil ; » il a établi son Eglise en pleine lumière et non dans l'obscurité ; elle ne doit être ni cachée, ni voilée pour ainsi dire, de peur qu'elle n'apparaisse comme voilée aux yeux des hérétiques. (S. Amb.) — Le même Verbe, quand il s'est fait chair, semblable à un époux, a trouvé son lit nuptial dans le sein d'une Vierge ; uni par ce mystère à la nature humaine et sortant de cette pure et chaste couche, humble par miséricorde au-dessus de tous, puissant en dignité au-dessus de tous, « il s'est élancé comme un géant pour courir sa carrière ; » il est né, il a grandi, il a enseigné, il a souffert, il est ressuscité, il est monté aux cieux ; il a couru sa carrière, et ne s'est point arrêté. (S. Aug.) — Ardeur pour courir comme un géant dans la voie de Dieu, nécessaire pour lui être agréable. Vie molle et languissante, sans amour pour Dieu, état des plus dangereux. — Tout fidèle doit être bien plus attentif à suivre la course de Jésus-Christ, c'est-à-dire à étudier sa vie, que l'astronome le plus curieux ne l'est à observer les révolutions du soleil. « Dégageons-nous de tout ce qui appesantit et des liens du péché, et courons par la patience dans la carrière qui nous est ouverte, regardant Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi. » (He. 12, 1, 2.) — Dieu a créé le soleil, pour communiquer à la terre la lumière et la chaleur dont elle a besoin, et, docile à la voix qui l'a lancé dans les espaces, l'astre du jour n'a jamais cessé d'accomplir régulièrement son œuvre. Peu lui importe ce qui se passe sur la terre, il l'éclaire, il l'échauffe, et, rien ne peut se dérober à sa lumière, à sa chaleur. Que le monde soit tranquille ou que les troubles et les bouleversements l'agitent, il luit avec autant d'éclat sur les campagnes paisibles et sur les champs de bataille. Que les hommes obéissent à Dieu ou qu'ils l'offensent, le soleil, chaque année, fait néanmoins mûrir leurs moissons. Il est ainsi l'image de la bonté de Dieu

qui prend soin de toutes ses créatures, qui ne refuse à aucune ses bienfaits, et qui fait luire indistinctement son soleil sur les bons et sur les méchants. Dieu, dans l'univers moral comme dans l'univers physique, a divisé la lumière d'avec les ténèbres ; et comme celle du jour frappe soudain tous les yeux, celle de la conscience frappe de même tous les esprits. Que dis-je, il y a pour la lumière du soleil de vastes profondeurs où elle ne pénètre pas ; il n'y en a point au fond de l'âme où ne descende celle de la conscience, et c'est d'elle que l'on peut dire bien plus encore que de l'astre du jour, rien n'échappe à sa chaleur vivifiante. » Lumière véritable, elle illumine, dit saint Jean, tout homme venant au monde. »

III. — 8-12.

v. 7-12. Le Roi-Prophète, toujours transporté d'une sainte admiration de la Providence divine, après avoir célébré la sagesse de ses conseils dans ses grands et magnifiques ouvrages, passe de là insensiblement à la considération de ses lois ; de même au Psaume CXVIII, 89-92. Que veut-il dire ? quelle liaison trouve ce chantre céleste entre Dieu et sa loi ?... Ne semble-t-il pas qu'il nous dit à tous, au fond de nos consciences : Elevez vos yeux, ô enfants d'Adam, hommes faits à l'image de Dieu ! contemplez cette belle structure du monde, voyez cet accord et cette harmonie ; y a-t-il rien de plus beau ni de mieux entendu que ce grand et superbe édifice ? C'est parce que la volonté divine y est fidèlement observée, c'est parce que ses desseins ont été suivis, et que tout se régit par ses mouvements... Que si les créatures même corporelles reçoivent tant d'ornements, à cause qu'elles obéissent aux décrets de Dieu, combien sera grande la beauté des natures intelligentes, lorsqu'elles seront réglées par ses ordonnances ! (Bossuet, *Serm. sur la loi de Dieu.*) — Deux choses nécessaires à l'homme dans cette vie : la lumière du soleil pour les besoins du corps, et la lumière de la loi pour la paix et la tranquillité de l'âme. — Sous ces divers noms de loi, de témoignage, de justice, de jugement, de crainte, le Prophète a ici en vue la loi naturelle, la loi mosaïque et la loi de Jésus-Christ. Quelques-uns des traits qu'il emploie conviennent à ces trois lois ; mais tous pris ensemble ne conviennent qu'à la loi de Jésus-Christ. — Différence que Dieu a mise entre tous les peuples du monde, à qui il s'est contenté de parler par le spectacle de la nature, et le peuple d'Israël et le peuple chrétien, à qui il a parlé par ses Prophètes et par son Fils.

Quels sont les caractères de cette sainte loi ? Ils sont multiples.

1° La loi de Dieu est pure, a) formellement en elle-même, elle ne permet ni ne souffre aucun péché, comme les lois humaines qui en tolèrent plusieurs ; b) effectivement, en rendant purs ceux qui l'observent. Sa pureté gagne les âmes, et en se faisant aimer d'elles, elle les élève jusqu'à Dieu, comme jusqu'à l'auteur de cette loi. — Cette parole est sainte et sanctifiante. Il ne lui faudrait point d'autre qualité pour la séparer des enseignements de la morale humaine de toute la distance de la terre aux cieux. L'orgueil et le sensualisme ligüés

ensemble ont de nos jours exhumé des vieux sépulcres du paganisme, ce que la sottise et l'irréflexion contemporaines ont nommé la morale indépendante, ou ce qui est la même chose, dans une formule brutalement impie, la morale sans Dieu. Ah ! celle-là, comment serait-elle sainte ? comment, échappée d'intelligences corrompues et de cœurs livrés aux vices, ne garderait-elle pas l'infection du vase qui la renferma ? comment, privée d'exemples, trouverait-elle le chemin de la vertu ? comment, privée de sanction, résisterait-elle aux saillies impétueuses et aux révoltes des sens ? — La loi de Dieu, absolument considérée, est en elle-même et par rapport à Dieu qui est son principe, une loi simple et uniforme, une loi invariable et inaltérable, une loi sainte et irrépréhensible. (Bourd., *Faus. Cons.*) La sainteté de la loi divine est ce qui lui donne la force de convertir les âmes. 2° Le témoignage du Seigneur est fidèle, parce qu'il est rendu par celui qui est la vérité même ; il est fidèle, parce que selon sa promesse il récompense très-certainement les bons et punit les méchants. — Il donne la sagesse aux petits, aux humbles, qui ont la simplicité du cœur, et qui ne se confiant point dans les lumières de leur esprit, se soumettent humblement à Dieu, seul capable de leur donner la vraie sagesse. « Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et que vous les avez révélées aux petits. » (Mt 11, 25.) 3° Les justices du Seigneur sont droites et ne fléchissent jamais.

La loi de Dieu établit dans l'esprit une certitude infaillible... Quelle inquiétude dans les choses humaines ! On ne sait si on fait bien ou mal : on fait bien pour établir sa fortune, on fait mal pour conserver sa santé ; on fait bien pour son plaisir, mais on ne contente pas ses amis, et de même des autres choses. Dans la soumission à la loi de Dieu, on fait absolument bien, on fait bien sans limitation ; parce que quand on fait ce bien, tout le reste est de peu d'importance ; en un mot, on fait bien, parce qu'on suit le souverain bien. Et comment est-il possible de n'être pas en repos en suivant le souverain bien ? quelle douceur et quelle tranquillité à une âme !... Aussi le Roi-Prophète ajoute : « Les justices de Dieu réjouissent le cœur, » parce qu'elles sont droites, parce qu'elles règlent ses affections, parce qu'elles le mettent dans la disposition qui lui est convenable, et dans le véritable point où est sa perfection. — Le précepte du Seigneur est lumineux, et il éclaire les yeux de notre âme, parce que plus Dieu la rend pure par la pratique de sa loi, plus il la rend éclairée. La loi de Dieu montre la vérité sans nuages, sans mélange d'obscurité, et nous découvrons aisément cet éclat, cette clarté, quand nous imposons silence à nos passions. — « La crainte du Seigneur est sainte. » Cette crainte du Seigneur n'est point servile, mais chaste ; elle aime Dieu pour lui-même ; elle ne redoute pas d'être punie par celui devant qui elle tremblerait, mais d'être séparée de celui qu'elle aime. Telle est la crainte chaste, que ne bannit pas la charité parfaite, mais qui subsiste dans les siècles des siècles. (S. Aug.) — Les lois humaines inspirent la crainte, mais une crainte qui ne retient que la main, et qui n'a point d'empire sur la volonté. A

Dieu seul appartient de s'assujettir l'homme intérieur et de créer dans le cœur une crainte vraiment salutaire, vraiment pure et sainte, cette crainte qui change les cœurs ; non point la crainte de l'esclave qui craint l'arrivée d'un maître fâcheux, mais la crainte d'une chaste épouse qui craint de perdre ce qu'elle aime. — « Les jugements du Seigneur sont vrais et justes par eux-mêmes ; ils ne sont nullement soumis à l'approbation, à la confirmation ou à l'acceptation des hommes. Ils sont vrais par eux-mêmes et les hommes n'y pourront jamais rien changer. — Les jugements des hommes peuvent bien quelquefois être véritables, mais ils ne peuvent pas être justifiés par eux-mêmes. Toutes les vérités créées doivent être nécessairement conférées à la vérité divine, de laquelle elles tirent toute leur certitude. Mais pour les jugements de Dieu, dit le saint Prophète, ils sont vrais d'une vérité propre et essentielle, et c'est pour cette raison qu'ils sont justifiés par eux-mêmes. Bossuet, *Serm. sur la loi de Dieu.*) 7° L'esprit de foi seul peut faire comprendre et sentir la beauté, le prix et la douceur de la loi de Dieu. L'esprit du monde en juge autrement, parce que le monde est ennemi de Dieu et de Jésus-Christ. Quel fonds d'oraison devait être dans le saint prophète ! car sans l'oraison on ne connaîtra jamais la beauté et la douceur de la loi de Dieu, on n'en pénétrera jamais les rapports. Votre serviteur prouve combien ils sont doux, non-seulement en les louant par des paroles, mais surtout en les observant. Votre serviteur les garde, et parce qu'ils sont doux pour le présent, et parce qu'ils sont salutaires pour l'avenir. (S. Aug.) — O que cette loi est désirable ! O que cette parole est douce ! « Elle est plus douce que le miel à ma bouche, elle est plus désirable que tous les trésors. » En effet, cette loi admirable est un éclat de la vérité divine, et un écoulement de cette souveraine bonté. Ne doutez pas que cette fontaine n'ait retenu quelque chose des qualités de sa source. Votre serviteur, ô mon Dieu, observe vos commandements, chante amoureusement le Psalmiste, « il y a une grande récompense » à les observer. Ce n'est pas en autre chose, dit saint Augustin, mais en cela même qu'on les observe ; la rétribution est grande parce que la douceur y est sans égale. (Bossuet, *Sur la loi de Dieu.*) — Cette doctrine ne se persuade point par les paroles. David n'en a point fait un traité ; il l'a éprouvée ; il a fait, par rapport à la loi, ce qu'il dit de la douceur de l'amour de Dieu : « Commencez par goûter le Seigneur, et vous verrez la douceur attachée à son service. »

IV. — 13, 16.

v. 13, 14. Tout en conservant cette douceur, cette suavité de la charité, cet amour de l'unité, craindre comme le Roi-Prophète que quelque faute ne se glisse en nous, parce que nous sommes hommes, et que, par suite, nous ne nous laissions envahir par le péché. (S. Aug.) — Où est donc l'innocence, je vous prie, où est le juste ?... Souvent je songe à cet endroit de la Bible où il est dit : « Je visiterai Jérusalem avec des lampes. » Ayons nous-mêmes le

courage de visiter Jérusalem avec des lampes, et nous n'oserons plus prononcer qu'en rougissant les mots de vertu, de justice et d'innocence. Commençons par examiner le mal qui est en nous, et pâlissons en plongeant un regard courageux au fond de cet abîme ; car il est impossible de connaître le nombre de transgressions, et il ne l'est pas moins de savoir jusqu'à quel point tel ou tel a été coupable, à blessé l'ordre général et contrarié les plans du législateur éternel. Songeons ensuite à cette épouvantable communication de crimes qui existe entre les hommes, complicité, conseil, exemple, approbation, mots terribles qu'il faudrait méditer sans cesse. Quel homme sensé pourra songer sans frémir à l'action désordonnée qu'il a exercée sur ses semblables et aux suites possibles de cette funeste influence ? Rarement l'homme se rend coupable seul, rarement un crime n'en produit pas un autre. Où sont les bornes de la responsabilité ? De là ce trait lumineux qui étincelle entre mille autres dans le livre des psaumes : « Quel homme peut connaître toute l'étendue de ses prévarications ? O Dieu, purifiez-moi de celles que j'ignore, et pardonnez-moi celles d'autrui. — Dire souvent avec le saint homme Job : « Quels sont mes crimes et mes iniquités ? montrez-moi mes péchés et mes fautes. » (Job. 13, 23.) — Quand, à la vue de vos bonnes oeuvres, vous serez tentés de vous complaire en vous-mêmes, et de modérer vos inquiétudes, tremblez encore, parce que le grand Dieu jugera les justices mêmes, et que vous fussiez-vous élevés comme l'aigle, dit le Prophète (Ab 4), eussiez-vous des vertus aussi brillantes que le soleil, rien ne peut vous répondre qu'une chute fatale n'en ternisse à l'instant le lustre et l'éclat. Et quand vous aurez confessé devant Dieu tous vos péchés connus, tremblez encore, parce qu'il est des péchés cachés, dit le Prophète, et que tous les mystères ne sont pas dans le sein de Dieu, mais qu'il en est encore d'affreux et d'incompréhensibles dans le coeur de l'homme. « Qui connaît ses péchés ? » — « Qui est-ce qui connaît ses défauts ? » Où est l'homme qui sait acquérir cette science nécessaire ? Combien sommes-nous ardents et vainement curieux ? Dans quel abîme des coeurs, dans quels mystères secrets de la politique, dans quelle obscurité de la nature n'entreprenons-nous pas de pénétrer ? Malgré cet espace immense qui nous sépare d'avec le soleil, nous avons su découvrir ses taches, c'est-à-dire remarquer des ombres dans le sens même de la lumière ; cependant nos propres taches nous sont inconnues ; nous seuls voulons être sans ombre, et nos défauts, qui sont la fable du peuple, nous sont cachés à nous-mêmes... Deux choses nous empêchent de les connaître : premièrement, nous nous voyons de trop près, l'oeil se confond avec l'objet, nous ne sommes pas assez détachés de nous-mêmes pour nous considérer d'un regard distinct et nous voir d'une pleine vue ; secondement, et c'est le plus grand désordre, nous ne voulons pas nous connaître, si ce n'est par les beaux endroits. Nous nous plaignons du peintre qui n'a pas su couvrir nos défauts, et nous aimons mieux ne voir que notre ombre et notre figure, si peu qu'elle semble belle, que notre propre personne, si peu qu'il y paraisse d'imperfection. Cette ignorance nous satisfait, et par la même faiblesse qui fait que nous nous imaginons être sains

quand nous ne sentons pas nos maux, assurés quand nous fermons les yeux au péril, riches quand nous négligeons de voir l'embarras et la confusion de nos comptes et de nos affaires ; nous croyons aussi être parfaits quand nous n'apercevons pas nos défauts. (Bossuet, *Serm. sur la charité*) — Les péchés secrets cachés aux autres et à nous-mêmes sont les plus dangereux et les plus difficiles à guérir. Rien de plus funeste que ces fautes qu'on regarde comme des péchés légers. Aucun mal ne trompe plus facilement qu'un mal sur l'existence duquel on se fait illusion. Nul pécheur n'est plus digne de larmes que celui qui s'imagine n'avoir aucune faute à pleurer. (S. Aug.) — « Préservez votre serviteur des fautes d'autrui. » Prière admirable qui rappelle à l'homme cette funeste communication du mal, en vertu de laquelle il est, hélas ! si peu de péchés purement personnels. Mes péchés me souillent, ceux des autres me font souffrir ; purifiez-moi des premiers, préservez-moi des autres. Otez de mon cœur toute pensée mauvaise, repoussez de moi tout conseiller mauvais. (S. Aug.) — Nous pouvons nous rendre coupables des péchés d'autrui, par nos conseils (Ec 28, 30) ; par notre consentement (Rom. 1, 32) ; par excitation (Ephes. VI, 4) ; par d'injustes commandements (Is XI) ; par nos discours ou nos exemples ; par réticence (Ez 3, 18) ; par dissimulation et par connivence ; par complicité (Pr 29, 24) ; en prenant la défense du mal commis, etc. — Être possédé du péché, c'est un très-grand mal ; mais en être dominé, c'est le souverain mal. Le péché ne domine que celui qui lui cède et qui, en cédant, devient son esclave. (II Pe 2, 19.) — Tel affecte de dominer partout et de ne céder à personne, qui se laisse honteusement assujettir aux plus honteuses passions — Ce grand péché est l'orgueil, origine et cause de tous les crimes... C'est à cause de ce vice, de ce grand péché d'orgueil, que Dieu s'est fait humble sur la terre. Ce grand péché, cette grande maladie des âmes, a attiré du ciel le médecin tout-puissant, l'a contraint à s'abaisser jusqu'à la forme d'esclave, l'a couvert d'opprobres, et l'a suspendu à la croix, afin de guérir cette tumeur par la salutaire vertu d'un tel remède. (S. Aug.) — Si nous ne sommes purifiés de ce si grand péché, nos paroles pourront être agréables en présence des hommes, et non en présence de Dieu. (S. Aug.) — Pureté du cœur, principale disposition pour assurer le succès de nos prières vocales et de nos oraisons. Quant au pécheur, Dieu lui dit : Est-ce à toi qu'il appartient de publier mes justices, de chanter mes louanges, d'annoncer mon alliance ? (Ps 49, 16.) — « Seigneur, vous êtes mon aide et mon Rédempteur, excellente conclusion de toutes nos prières ; mon aide dans le bien, mon Rédempteur dans le mal ; mon aide afin que je vive dans votre amour, mon Rédempteur afin que par vous je sois délivré de mes iniquités. » (S. Aug.)
